



Formulaire 12434 : Contrat de professionnalisation

Cerfa n° 12434- Ministère chargé du travail

Autre numéro : EJ 20

À accompagner d'un descriptif détaillé de la formation prévue et à adresser immédiatement par l'employeur à l'opérateur de compétences (OPCO) au titre de l'alternance.

Accéder au
formulaire [RTF - 82.6 KB] [↗](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12434.do)
(https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12434.do)

Vérfié le 06 mai 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PROFESSIONNELS

- Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : quelles différences ? (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31704>)

PARTICULIERS

- Contrat de professionnalisation (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478>)